

News Release

Secretary of
State for
External Affairs



Communiqué

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

N° 272

NOV 29 1991

Le 27 novembre 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTRE

LE CANADA APPUIE UNE DÉCLARATION SUR L'IMPLICATION PRÉSUMÉE DE LA LIBYE DANS L'ATTENTAT DE LOCKERBIE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, souscrit entièrement, au nom du Gouvernement du Canada, à la déclaration commune des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne sur le terrorisme et appuie fermement les autres exigences que les États-Unis et la Grande-Bretagne ont présenté aujourd'hui au Gouvernement libyen, en ce qui concerne l'attentat contre un avion de ligne américain, le 21 décembre 1988; 270 personnes provenant de 21 pays ont péri lorsqu'une bombe a explosé à bord du vol 103 de la Pan Am au-dessus de Lockerbie, en Grande-Bretagne.

Le Canada presse le Gouvernement de la Libye de se conformer pleinement aux exigences américaines et britanniques et de s'abstenir de participer à toute autre activité visant à encourager et à appuyer le terrorisme, et de rejeter ce type d'activité.

Le 18 novembre dernier, nous avons communiqué avec les autorités libyennes pour leur indiquer que nous prenions cette question extrêmement au sérieux et que nous appuyions les requêtes de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Nous attendons maintenant la réponse de la Libye. Comme dans le cas de l'attentat à la bombe contre un DC-10 de la

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada